



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 6 février 2020

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES DES 15 ET 22 MARS 2020 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE

Dans le département de l'Allier, les dossiers de déclaration de candidature pour le premier tour des élections des conseillers municipaux et communautaires le 15 mars 2020 devront être déposées **du lundi 10 février au jeudi 27 février 2020 à 18 heures** :

→ à la **Préfecture de l'Allier**, 2 rue Michel de l'Hospital à Moulins :

* pour toutes les **communes de 1 000 habitants et plus du département** ;

Horaires de réception des candidatures : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 (18h00 le 27 février, heure limite de dépôt).

Pour les communes de 1 000 habitants et plus, il est vivement conseillé de prendre rendez-vous par Internet, à l'adresse suivante : <http://www.rdvmun.allier.gouv.fr>, ou via la page d'accueil du site www.allier.gouv.fr.

L'après-midi du jeudi 27 février, tous les candidats seront reçus sans rendez-vous.

* pour les **communes de moins de 1 000 habitants de l'arrondissement de Moulins**.

Horaires de réception des candidatures : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 (18h00 le 27 février, heure limite de dépôt).

→ à la **Sous-préfecture de Montluçon**, 8 place de la Comédie à Montluçon :

* pour les **communes de moins de 1 000 habitants de l'arrondissement de Montluçon**.

Horaires de réception des candidatures : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 (18h00 le 27 février, heure limite de dépôt).

Possibilité de prendre rendez-vous téléphoniquement, au 04.70.02.77.65.

→ à la **Sous-préfecture de Vichy**, 17 rue Alquié à Vichy :

* pour les **communes de moins de 1 000 habitants de l'arrondissement de Vichy**.

Horaires de réception des candidatures : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 (18h00 le 27 février, heure limite de dépôt).

Possibilité de prendre rendez-vous téléphoniquement, au 04.70.30.13.65.

CONTACT PRESSE

Préfecture de l'Allier - Communication interministérielle
2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex
Tél. 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36 - courriel : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr - @prefet03